



Annuler une demande de transcription d'un mariage!

Par **krema**, le **28/06/2011** à **00:53**

Bonjour,

Je voudrais savoir si on peut **annuler la demande de transcription d'un mariage franco-algérien!**

En effet mon amis à envoyé sa demande de transcription à Nantes et voudrais annuler cette demande!

Sa demande n'a pas été traiter, et il n'a pas eù son livret de famille!

Cordialement

Par **mimi493**, le **28/06/2011** à **01:41**

Puisque c'est votre ami, ce n'est pas votre mariage et donc vous n'avez aucun intérêt à agir

Par **amajuris**, le **28/06/2011** à **10:22**

bjr,

sans faire de procès d'intention, une telle demande est surprenante.

on pourrait en déduire que votre ami marié en algérie ne veut pas l'être en france peut être pour pouvoir s'y marier.

mais la je suis vraiment de mauvaise foi.

qu'en pense l'épouse de votre ami.
cdt

Par **mimi493**, le **28/06/2011 à 14:53**

A noter que s'il est marié en Algérie sans transcription en France, il est quand même marié et tout mariage en France serait alors de la bigamie, entaché de nullité absolue.

Par **krema**, le **22/10/2011 à 19:32**

JE CITE : mimi493: **Puisque c'est votre ami, ce n'est pas votre mariage et donc vous n'avez aucun intérêt à agir**

C'est bien un forum daide juridique? Que ça me conserne ou non, jsui en droit de demander des info non?

Un pe déplacer votre reaction!

BREEEEF, merci pr vos reponse, et c'est bon, il a divorcer en Algerie, car l'Algerienne kil a épousé à changer d'avis pfff, c'est malheureux kan même!

Et comm ça avc la procédure de divorce il pourra envoyer le tou à Nantes qui annulera la transcription!

Par **mimi493**, le **23/10/2011 à 04:23**

En aucun cas. Il doit d'abord transcrire le mariage, puis ensuite transcrire le divorce. Sinon, il sera toujours marié concernant la France

Par **krema**, le **25/10/2011 à 22:38**

Mimi, en fait il a fai la demande de transcription ki na pa été traité! Et il a donc envoyé un courrier à Nante (service transcription) pour leur expliquer son cas!

Il lui on donc dit qu'il ne peuvent pa arreter la transcription, mais qu'il attende un justificatif de procedure de divorce de sa part pour qu'il puisse ne pa transcrire la mariage.

Je vous tiendrais au courant une fois qu'il aura des nouvelles, et merci encore pour votre aide!

Par **yahfatbar**, le **26/12/2012 à 00:04**

bonsoir,
Je souhaiterais savoir où en est la demande d'interruption de la transcription du mariage de ton ami

Par **djami21**, le **23/03/2014 à 00:17**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

je voudrais annuler un procedure de transcription car le service des transcriptions me reclamaitle certificat de nationalite entre temps j ai divorce mon dossier est il enregistrer? car depuis je me suis remarie et j aimerais ertranscrire mon mariage pour faire venir ma femme en france merci de m aider

Par **aguesseau**, le **23/03/2014 à 12:10**

bjr,
comment voulez-vous qu'on sache si votre dossier est enregistré ou non ?
seul le service auquel vous avez demandé la transcription peut répondre à votre question.
cdt